



DE VIVE VOIX 30

20 mai 2014

« IL FAUT ALLIER LE PESSIMISME DE L'INTELLIGENCE À L'OPTIMISME DE LA VOLONTÉ »

Par le comité exécutif du SEELG : Fabien Torres, Michel Milot, Isabelle Pontbriand, Chantal Pilon et Patrick Lebonnois

Pendant que les Canadiens étaient en train de battre les Bruins de Boston, la deuxième assemblée générale d'Offensive syndicale se déroulait au Centre Saint-Pierre, rassemblant une cinquantaine de militants. Un membre de votre exécutif y était.

Les invités étaient Mona Josée Gagnon, professeure de sociologie à l'Université de Montréal, et René Charest, militant et auteur de nombreux articles sur le syndicalisme.

Constatant le pessimisme ambiant actuel concernant les prochaines négociations (gouvernement libéral, mesures d'austérité, fonctionnaires « gras dur », membres apathiques, loi spéciale, etc.), René Charest a cru bon de reprendre la célèbre citation de Gramsci : « Il faut allier le pessimisme de l'intelligence à l'optimisme de la volonté ». À travers cette dernière, déplore-t-il, « l'intelligence doit être un pessimiste ». René Charest nous a fait réaliser qu'il n'y a aucun argument rationnel pour contrer de tels propos. Lors du printemps étudiant, nous pouvions entendre des arguments similaires : « les étudiants sont individualistes, ils préfèrent payer que perdre une session; la contestation des frais de scolarité est un caprice d'enfants gâtés, d'étudiants bourgeois qui ont des téléphones intelligents et qui boivent de la sangria sur une terrasse à Outremont », etc. Il était fort difficile de prévoir une victoire des étudiants. Il n'était aussi guère prévisible que la Loi spéciale, au lieu d'étouffer le mouvement, allait transformer la grève étudiante en une lutte populaire. Rien n'était donc acquis.

En ce sens, nous rappelle René Charest, il ne faut pas oublier la deuxième partie de la citation, qui concerne l'optimisme de la volonté. Le pessimisme de l'intelligence, ce n'est pas une position défaitiste, mais cela veut dire que « l'intelligence doit être mobilisée afin de favoriser les meilleures conditions stratégiques ». Trois mots d'ordre pour cela : « **informations, débats, mobilisation** ¹ ».

Par ailleurs, dans la première partie de la soirée, Mona-Josée Gagnon décrivait comment la précarité était devenue une « norme socialement acceptable », au point qu'être longtemps chargé(e) de cours à l'université est devenu, selon elle, un stigmata. Cela ne s'écrit plus sur un

¹ Conférence de René Charest. Co-auteur de « Renouer avec le syndicalisme de combat », accessible en ligne à l'adresse <http://www.ababord.org/spip.php?article1733>

CV. Au niveau collégial, le taux de précarité des enseignants est de 40% depuis plus de quinze ans².

Dans le contexte actuel, dénoncer cela et demander une augmentation de salaire de 13%, cela risque fort d'être présenté comme une façon d'opposer les intérêts des employés du secteur public à ceux des contribuables. Pour aller plus loin, il faut donc contrer ce que Philippe Boudreau, professeur au Collège Ahunatic, a très justement appelé « l'absence de volonté et le pessimisme de l'horizon » de nos revendications.

Le texte d'Alain Savard « [Proposition préliminaire pour un Front Social en 2015](#) » propose cela. En voici un extrait :

- Au centre des revendications, le front devrait choisir une mesure phare visant à prélever une somme importante d'argent auprès des banques, des grandes entreprises, des actionnaires et des très riches. Plusieurs de ces mesures ont déjà été explorées par la Coalition opposée à la tarification et la privatisation des services publics, ou encore par des groupes comme ATTAC (Taxe Tobin, taxe sur le capital des institutions financières, taxes sur les gains en capitaux, impôt des grandes entreprises, redevances sur les ressources naturelles, ajout d'un palier d'imposition, etc.)
- L'argent ainsi prélevé serait utilisé pour répondre aux demandes des travailleurs et des travailleuses de la fonction publique (amélioration des conditions de travail et amélioration des services publics).
- Un autre segment de cet argent serait utilisé pour répondre à des demandes formulées par les groupes étudiant-e-s et les groupes communautaires.

Il serait alors possible de transformer de manière importante le cadre des négociations.

- En formulant une revendication « offensive » pour augmenter les revenus de l'État, il serait possible de « dépasser » le cadre financier restreint du gouvernement légitimant l'austérité budgétaire. Depuis plusieurs années, les syndicats et des groupes comme la Coalition opposée à la tarification et la privatisation des services publics ont certes mis de l'avant ce type de revendication. Toutefois, cela n'a été jusqu'à présent qu'une forme de rhétorique visant à démontrer dans l'espace public que des alternatives aux coupures étaient possibles. À aucun moment une telle mesure n'a fait l'objet d'une lutte spécifique. Or, un Front commun syndical, c'est-à-dire la possibilité d'enclencher des moyens de pression avec 400 000 travailleurs et travailleuses, constitue spécifiquement le genre de rapport de force qui pourrait nous permettre d'obtenir ce genre de revendication. Pour se faire, il faut toutefois qu'une telle revendication ne soit pas qu'un appareil, qu'un outil rhétorique, elle doit être la pierre angulaire de la négociation.

Le comité exécutif du SEELG pense que c'est la voie que nous devons suivre. Si tout fonctionne comme annoncé, les militants d'Offensive syndicale auront créé d'ici la rentrée prochaine un dépliant et ils nous soumettront des propositions sur lesquelles nous devons nous positionner en assemblée.

Serons-nous optimistes ou pessimistes ?

² Voir le document « Analyse de la conjoncture : synthèse. Négociation 2015 ». (p.4), en ligne sur le site de la FNEEQ.